



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**

# Livret d'accueil du stagiaire

## ACEPP 38

Bienvenue en formation dans le réseau ACEPP !

Un réseau national de crèches et d'initiatives parentales pour  
l'accueil de jeunes enfants et de leurs familles



### ACEPP 38

132 impasse des hortensias  
38430 St Jean de Moirans  
Tél. : 04.76.35.02.32  
[formation@acepp38.fr](mailto:formation@acepp38.fr)  
[www.acepp38.fr](http://www.acepp38.fr)

Siret : 382 218 279 000 59  
Numéro de déclaration  
d'activité :  
82 38 03 108 38

Association des  
**C**ollectifs  
**E**nfants  
**P**arents  
**P**rofessionnels



# Qui sommes-nous ? Une fédération : L'ACEPP 38

## L'ACEPP 38 s'engage pour :

Coopérer

- La place de l'enfant en tant que sujet dans la cité
- La reconnaissance du parent comme premier éducateur de l'enfant
- La qualité de l'accueil et l'éveil de l'enfant
- La coopération parents professionnel-le-s en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées dans le territoire
- L'ouverture à tous et le respect de la diversité des pratiques parentale

Innovier

## Nos activités :

**L'animation du réseau** est au centre de notre action, elle se décline à travers différents axes :

- le « Fil Rouge », thème de l'année, permet une réflexion partagée entre les structures à travers des rencontres régulières : conférences, ateliers parents-enfants, animations sur les territoires, formations...
- La ludothèque avec une équipe de bénévoles, crée des malles de jeux à thèmes qui sont ensuite proposées en prêt dans les structures.
- Des outils de communication permettent la diffusion des informations des adhérents, de la fédération mais aussi du réseau national et régional : site internet, newsletter...

Relais  
assistants  
maternels

Collaboration

**Le soutien technique** permet l'accompagnement des structures adhérentes à travers :

- Un appui technique et pédagogique qui s'appuie sur une expertise petite enfance : réponse au fil de l'eau, formation de parents gestionnaires, accompagnement renforcé de structures traversant des difficultés.
- Le Service d'Accompagnement à la Gestion Associative (SAGA) prend en charge l'établissement des paies et les déclarations et renforce les compétences des bénévoles dans la gestion comptable. Il met à disposition en ligne l'accès à un logiciel dédié.
- Le soutien aux porteurs de projets associatifs
- L'accompagnement à l'obtention du label parental.

S'impliquer

Diversité

**Le Centre Ressource Petite Enfance et Handicap** fondé en 2003, promeut l'inclusion d'enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. Ses actions sont accessibles à toutes les structures petite enfance du département quel que soit leur mode de gestion. Ses missions se déclinent de façon suivante :

- Sensibilisation à l'accueil de la diversité dans le milieu de la petite enfance à l'aide d'outils adaptés (ex : malle de jeux «et moi qui je suis ? »)
- Formation des équipes sur les thèmes attenants au handicap et à l'accueil
- Soutien des équipes qui accueillent ou souhaitent accueillir (préparation de l'accueil, démarches administratives ou demandes de financement, réflexions sur l'accueil, observations...)
- Accompagnement des parents dans le parcours d'accueil de leur enfant en milieu ordinaire
- Partenariat avec les milieux institutionnels et spécialisés

Lieux  
d'accueil  
enfants  
parents

Accueillir

**L'organisme de formation** analyse et répond aux besoins de renforcement des compétences et du travail d'équipe :

- Des formations, ouvertes aux professionnels et aux parents, se déroulent sur site ou dans nos locaux :
  - Conçues avec des professionnels de terrain ou des formateurs spécialisés, elles sont au plus près de la demande.
  - Un catalogue de formation est élaboré chaque année.
- Des temps d'analyse de la pratique sont proposés aux équipes professionnelles et entre directeurs de structures.

Coéducation

Crèches,  
Multiaccueils



## Notre Charte déontologique

### L'ACEPP38 Formations s'engage à :

- ✓ **Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité** où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques
- ✓ **Défendre une approche plurielle de la formation**, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous.
- ✓ **Favoriser la place des bénévoles associatifs et des parents dans nos formations**
- ✓ **Respecter les participants** dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.
- ✓ Prendre en compte **les appréciations** rendues par les stagiaires lors des évaluations.
- ✓ **Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques**, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.
- ✓ **Annoncer et appliquer la règle de confidentialité** durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les stagiaires devront toujours rester anonymes.
- ✓ Mettre à votre disposition **un référent pédagogique** pouvant construire un programme adapté à vos attentes et **un référent administratif** pour le suivi de votre dossier de prise en charge.
- ✓ Mettre en place des **contenus adaptés au groupe de stagiaires**.

*Si le/la stagiaire présente des besoins spécifiques nous vous invitons à nous contacter (Caroline Vezin [formation@acepp38.fr](mailto:formation@acepp38.fr)) afin d'envisager son accueil. Nous vous mettrons en relation avec notre référente handicap Mélanie Marcolin.*

# △○□ Qui sommes-nous ? Un organisme de formation pour les parents et professionnels de la petite enfance

## Une Pédagogie ancrée sur la réalité du quotidien

Notre organisme de formation, a pour objectif de soutenir et d'outiller la professionnalisation des acteurs de la petite enfance (parents et professionnels) de notre réseau. Le pôle Formation intervient aujourd'hui plus largement auprès de l'ensemble des associations de l'économie sociale et solidaire, des organismes publics

Au fil des années, le pôle Formation a tiré son expertise de la pratique des membres de son réseau et d'un travail coopératif de construction d'outils liés aux métiers et aux missions du secteur de la Petite Enfance. C'est donc une pédagogie originale, ancrée dans la réalité de terrain et le quotidien des structures d'accueil qui fait la spécificité et la force de cet organisme de formation. Le pôle Formation s'appuie également sur les compétences des partenaires choisis pour leur expertise et leur implication dans le champ de la petite enfance.

## A destination des Acteurs de la Petite enfance

Les stages du pôle Formation s'adressent en particulier :

- A l'ensemble des salariés des structures associatives ou organismes de l'Economie Sociale et Solidaire (adhérentes ou non à l'ACEPP38)
- Aux parents bénévoles des associations du réseau
- Aux salariés des collectivités territoriales et organismes publics
- Toutes personnes souhaitant se former dans le secteur de la petite enfance

## Des Modalités de formation répondant à vos besoins

- Dans nos locaux, à Saint Jean de Moirans en inter-structures : pour croiser les réflexions et les pratiques des stagiaires de différentes structures. Il s'agit d'une sensibilisation sur une thématique, des approfondissements peuvent être envisagés.
- Dans vos locaux : pour créer ou favoriser une dynamique d'équipe autour d'une thématique propre à la structure.
- Dans les locaux d'une structure de votre territoire : pour répondre à une demande commune de formation des structures proches géographiquement au travers d'une ACT (Action Collective Territoriale).
- En distanciel : pour pouvoir se former sans barrière géographique et bénéficier d'une formation plus séquencée qui permette la mise en pratique des acquis entre chaque temps de visioconférence

Enfants

Se former

Professionnel-le-s

Parental

Bénévoles

Respect

Partager

Échanger

REAAP

Construire ensemble

Entreprendre  
et gérer



# Règlement intérieur des stagiaires Acepp38 Formation

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L6352-3, R.6352-1 à R6352-8 du Code du travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par l'ACEPP38. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

## **A - Conditions générales**

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par l'ACEPP38

## **B - Hygiène et sécurité**

Les participants à une action de formation organisée par l'ACEPP38 sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

## **C - Tenue et comportement**

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente. Il est rappelé aux stagiaires qu'il est interdit de fumer dans les locaux de l'ACEPP 38, un espace extérieur étant prévu à cet effet. Le respect des biens et des personnes est impératif. Les échanges entre les personnes ayant eu lieu pendant le déroulement de la formation doivent rester confidentiels. Aucun jugement de valeur ne sera accepté.

## **D - Protection des personnes et des biens**

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Confère affichage des consignes de sécurité dans les salles où les formations sont dispensées).

## **E - Consignes générale d'incendie**

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

Appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable

Suivre les Consignes générales d'évacuation du lieu de formation

## **F - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires**

l'ACEPP38 décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking,...)

## **G - Présence - Absence et retard**

Les horaires de formation sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : En cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles. Ils signent alors une autorisation d'absence spécifiant qu'ils ont informé leur employeur. Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, et de participer à l'évaluation de fin de formation. Une attestation de présence sera envoyée à leur employeur par mail.

## **H - Règles disciplinaires**

En cas de problème grave, l'ACEPP 38 peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable de l'ACEPP 38

## **J - Force majeure**

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), l'ACEPP 38 sera libérée de toute obligation envers le stagiaire.

## **K - Protocole mis en place durant la COVID19**

Le port du masque est obligatoire dans les locaux de l'ACEPP38.

Tout stagiaire se conformera à la réglementation mis en place dans les locaux pour lutter contre la propagation du virus : lavage des mains à l'entrée des locaux de l'ACEPP38, respect des gestes barrières et de distanciation physique, respect du sens de circulation dans les locaux.

Le stagiaire aura son propre matériel (stylo, ordinateur, masque...)

Si les symptômes de la COVID apparaissent durant la formation, le stagiaire devra en informer la responsable du pôle formation ou en son absence toute autre personne de l'ACEPP38 qui prendra les mesures adéquates.

Le protocole pouvant évoluer, merci de se conformer au dernier protocole affiché dans les locaux.

**Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire. En dehors des locaux de l'ACEPP 38 le règlement intérieur de la structure s'applique.**

**Caroline VEZIN**  
 Responsable administrative  
[formation@acepp38.fr](mailto:formation@acepp38.fr)  
 04.76.35.32.02 puis 2/ 07 66 30 16 41

**Olivia COFFY**  
 Responsable pédagogique  
[olivia.coffy@acepp38.fr](mailto:olivia.coffy@acepp38.fr)  
 06 79 74 68 36

**Nos formateur.rice.s catalogue** (Nous travaillons régulièrement avec de nombreux autres formateurs pour des actions sur site)

<p><b>Myriam ALEXIS</b>          Diététicienne nutritionniste pédiatrique, elle est formatrice depuis 19 ans. Elle développe, par le biais d'ateliers sensoriels et de formations, l'éducation nutritionnelle et la sensorialité auprès de divers publics.</p>	<p><b>Nicolas Gaillard</b> : Educateur spécialisé puis formateur, depuis 3 ans il intervient plus spécifiquement sur les différentes pratiques démocratiques et participatives.</p>
<p><b>Marie-Claude BLANC</b>          Ancienne directrice d'une crèche associative, elle est formatrice dans le réseau ACEPP depuis 25 ans autour de la place de la famille et du projet d'établissement. Elle a publié des articles dans des revues professionnelles, elle a également contribué à plusieurs ouvrages.</p>	<p><b>Marie-Hélène HURTIG</b>          Puéricultrice, ancienne directrice de crèche, elle a animé de nombreux stages autour de l'art et les tout petits et autour de la créativité. Elle a participé au rapport ministériel de Sophie Marinopoulos autour de la santé culturelle. Elle fait partie du comité de pilotage du réseau « art et tout petit » à Marseille reliant programmeurs culturels, artistes, structures petite enfance. Elle est partenaire actif du festival Pépites l'art et les tout petits en Belgique</p>
<p><b>Marie-Laure BONNABESSE</b>          Ancienne directrice d'une crèche associative, elle a été responsable de la filière EJE de l'IFTS. Formatrice, elle intervient sur de nombreux thèmes autour des pédagogies et de la participation parentale pour l'ACEPP 38. Elle a publié des articles dans des revues professionnelles, elle a également contribué à plusieurs ouvrages.</p>	<p><b>Elodie Joubert</b>          Orthophoniste, elle prend en charge des enfants en situation de handicap dans différents établissements spécialisés. Formatrice, elle a le souhait de transmettre ses connaissances afin de mieux comprendre ce qui se joue au travers du langage.</p>
<p><b>Christine BOURREL</b>          De formation scientifique puis EJE, elle est directrice d'une crèche associative. Engagée dans le réseau de l'ACEPP 38, elle a accompagné des structures sur des aspects d'organisation et de gestion. Elle intervient en tant que formatrice depuis un an.</p>	<p><b>Valérie Lecurieux-Belfond</b>          Formatrice en pratique coopérative et éducation relationnelle, elle intervient pour l'ACEPP38 sur des thèmes autour de la communication non violente et la gestion des conflits.</p>
<p><b>Séverine Carpentier</b>          Assistante de conservation en bibliothèque, elle assure des formations en direction des personnels petite enfance autour de la littérature et du conte depuis 10 ans.</p>	<p><b>Mélanie MARCOLIN</b>          Chargée de mission à l'ACEPP 38 sur le pôle petite enfance du PRHEJ, elle a travaillé dans plusieurs pays européens dans le domaine de la petite enfance et du handicap.</p>
<p><b>Isabelle CARRECHIO</b>          Directrice de crèche associative. Formatrice, elle intervient depuis plusieurs années sur l'éveil psycho-corporel des bébés par le toucher sensoriel pour les professionnels de la petite enfance.</p>	<p><b>Nathalie Massit</b>          Diététicienne nutritionniste, formatrice consultante, elle intervient en audit et formation depuis 14 ans sur les champs de l'hygiène en restauration collective et sur l'alimentation du jeune enfant.</p>
<p><b>Géraldine CHAPURLAT</b>          Avocate, formatrice consultante dans le domaine de la petite enfance, elle intervient depuis 15 ans sur des thèmes liés au cadre légal des modes d'accueil collectifs de la petite enfance. Elle a publié plusieurs articles dans la presse spécialisée.</p>	<p><b>Martine NIVON</b>          Educatrice de jeunes enfants et ancienne directrice d'une crèche associative, elle est passionnée par l'art sous de multiples formes. Formatrice, elle transmet ses savoirs théoriques et pratiques pour nourrir la créativité des jeunes enfants.</p>
<p><b>Dominique CHARRETON</b>          EJE puis directrice de structures multi accueil, elle s'est investie dans une formation qui lui permet d'avoir des outils sur la communication positive ou/et bienveillante. Elle a développé des ateliers autour l'expression des émotions chez le jeune enfant et elle propose une formation sur ce thème.</p>	<p><b>Gaëlle Revenu</b>          Educatrice sportive, danseuse, elle anime des ateliers sur le mouvement pour des enfants en situation de handicap et leurs parents. Elle est intervenue en formation sur l'aménagement de l'espace dans une structure petite enfance.</p>
<p><b>Géraldine CHOPPICK</b>          Chargée de mission communication pour Cocagne ACEPP 31, elle est formatrice pour les professionnels de la petite enfance au règlement générale de la protection des données et aux outils de communication</p>	<p><b>Laurence Soubrier</b>          Infirmière puéricultrice puis cadre dans un EAJE, elle accompagne et forme les professionnels de la petite enfance sur différents thèmes en relation avec leur posture ou mission.</p>
<p><b>Bérangère COHEN</b>          Chargée de mission vie du réseau et parentalité à l'ACEPP 38, elle intervient en tant que formatrice sur les thèmes du jeu, de la vie au grand air et de l'égalité fille/garçon.</p>	<p><b>Marc Thouret</b>          Formé à la gestalt-thérapie et la thérapie systémique, depuis 10 ans il est formateur autour de thème sur le développement relationnel et le management.</p>
<p><b>Laurence COTTON</b>          Psychologue clinicienne, psychothérapeute, elle intervient sur des thèmes liés au développement de l'enfant et à la prise en charge des professionnels de la petite enfance.</p>	<p><b>Héloïse Boyer</b>          Coach professionnelle, formatrice, elle forme les équipes et les responsables de structures sur de nombreuses thématiques comme par exemple celles sur la gestion d'équipe, la communication...</p>



# CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

## DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9 Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



## Plan d'Accès à l'ACEPP 38

132 impasse des hortensias

Quartier l'Archat / Le Logis du Grand Champ

Accès facile par train en venant de Grenoble ou Valence  
2 à 3 trains par heure, arrêt gare de Moirans



<http://www.acepp38.fr>

Les chartes ACEPP, le portail ACEPP, les publications... pour faire réseau

- Le portail [www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr) et les sites

